

# De l'échange inégal social à l'échange inégal écologique

Jean-Marie Harribey

Dans Bertrand Badie et Dominique Vidal (dir.), *L'heure du Sud, Les Liens qui libèrent*, 2024, p. 97-110

L'émergence du Sud global s'accomplit dans un contexte où la mondialisation du capital s'est imposée depuis un demi-siècle. Cette mondialisation des chaînes de production de valeur avec l'accroissement d'un prolétariat salarié mondial, des mouvements de capitaux libres de toutes entraves, et des échanges commerciaux augmentant plus vite que la production elle-même a-t-elle transformé la nature des relations économiques entre le Nord et le Sud ? Ce serait surprenant qu'il n'en soit pas ainsi alors que cette période a été marquée par une répétition de crises souvent d'origine financière, frappant à tour de rôle les pays d'Amérique latine, le Sud-est asiatique, l'Afrique meurtrie par les séquelles du colonialisme et par les dictatures et coups d'État, les pays dits du Sud de l'Europe, voire l'Union européenne elle-même, écartelée entre impératifs d'insertion dans le néolibéralisme financier et sauvegarde d'un modèle social dont ne veulent plus les classes dominantes. Ce n'est pas tout, l'éclatement au grand jour d'une crise écologique ajoute un élément déterminant à la modification du rapport des forces dans le monde, au moment où le nombre de personnes menacées par la famine ne cesse de progresser (257 millions en 2022, 281 millions en 2023) selon un rapport de l'Unicef<sup>1</sup>.

Dès l'après-guerre, les pays que l'on n'appelait pas encore « non alignés » ou du « Tiers Monde » avaient, lors de la Conférence de Bandung en 1955, signifié leur volonté d'accéder à une réelle indépendance économique et politique. Las ! Au colonialisme succédèrent des formes nouvelles de colonialisme et d'impérialisme dans lesquelles s'entremêlaient mainmise sur les ressources et les forces de travail par les firmes transnationales et domination politique des États capitalistes du Nord sur ceux du Sud, souvent par le biais de régimes locaux inféodés et plus ou moins corrompus.

Néanmoins, durant les années 1960 et 1970, alors que la thématique du développement se généralisait, des voix s'élevaient pour dénoncer la détérioration des termes de l'échange subie par les pays du Tiers Monde : notamment celle des économistes Hans Singer et Raúl Prebisch, ce dernier au sein de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), fondée en 1948 sous l'égide de l'ONU<sup>2</sup>. Cette dénonciation s'appuyait sur les données des échanges internationaux de l'époque, où les pays du Tiers Monde vendaient aux pays développés des matières premières dont les prix baissaient relativement à ceux des produits industriels qu'ils leur achetaient. Il s'ensuivait la volonté de bâtir des stratégies de développement dites de substitution aux importations, mais pas toujours couronnées de succès.

C'est alors que, souvent en lien avec les analyses structuralistes précédentes, un courant néo-marxiste proposa une théorie dite de l'échange inégal, exprimée par Arghiri Emmanuel<sup>3</sup> et reprise et reformulée par Samir Amin<sup>4</sup> dans le cadre de la mondialisation du capital.

---

<sup>1</sup> Unicef, *Les crises alimentaires : 59 pays touchés par la malnutrition aiguë en 2023*, Rapport mondial, 25 avril 2024.

<sup>2</sup> La CEPAL est devenue CEPALC en 1985 après avoir inclus les Caraïbes.

<sup>3</sup> Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal, Essai sur les antagonismes dans les apports internationaux*, Préface et remarques théoriques de Charles Bettelheim, François Maspero, 1969.

<sup>4</sup> Samir Amin, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Éd. de Minuit, 1973.

L'objectif était d'expliquer cette sorte de malédiction frappant les pays de la périphérie du capitalisme faisant échouer leurs stratégies de développement et les mettant à la merci des politiques d'ajustement structurel imposées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, surtout à partir des décennies 1980-1990.

Qu'en est-il cinquante ans plus tard ? Un échange inégal persiste-t-il entre le Nord capitaliste développé et le Sud global émergent ou en développement ? L'hypothèse que nous voulons étudier ici est que l'échange inégal, examiné d'un point de vue social, est aujourd'hui doublé d'un échange inégal écologique. Les deux jumelés constituent la trame d'une nouvelle forme de dépendance.

## **L'échange inégal social**

Le libre-échange des marchandises est justifié par les économistes libéraux en se fondant sur la célèbre loi des coûts comparatifs formulée en 1817 par l'économiste britannique David Ricardo : tous les pays ont intérêt à échanger entre eux en se spécialisant dans les productions où ils ont un avantage relatif en termes de productivité. Cette dénommée loi connut un succès considérable durant deux siècles. Sa force tient à l'hypothèse en vigueur au temps de son auteur : les facteurs de production, le travail et le capital, sont immobiles. Comme le capital est devenu parfaitement mobile, ladite loi a reçu une critique décisive par l'économiste grec Arghiri Emmanuel.

### *La théorie de l'échange inégal*

Emmanuel part du modèle des prix de production élaboré par Marx dans le Livre III du *Capital*. Ce modèle stipule que les mouvements de capitaux créent une tendance à l'égalisation des taux de profit entre les diverses branches capitalistes. Or, celles-ci ont une répartition du capital entre achats de biens de production et achat de la force de travail différente. On dit que leurs intensités capitalistiques (ou leurs compositions organiques du capital dans le langage de Marx) diffèrent. Les mieux équipées ont une productivité du travail plus élevée et bénéficient de prix de production sur le marché supérieurs à l'équivalent monétaire de la valeur de leur production en travail, tandis que les entreprises moins bien équipées se trouvent au contraire pénalisées. Un transfert de valeur des secondes vers les premières s'opère donc, mais la socialisation de la division du travail opérée par les prix de marché rend la chose invisible<sup>5</sup>.

Emmanuel a transposé ce modèle à l'échelle internationale, dès lors que les frontières se sont abaissées devant la dynamique capitaliste. Parce que les salaires dans les pays du Sud sont très inférieurs à ceux pratiqués au Nord, derrière l'échange d'un dollar de produit du Nord contre un dollar de produit du Sud, se dissimule une quantité de travail inégale au Sud et au Nord. Comme le travail, dans la conception marxiste, est la source de la valeur, le Sud est pénalisé par ce transfert de valeur puisqu'un dollar de marchandise exportée par le Sud contient beaucoup plus de travail que le dollar de marchandise qu'il importe. Emmanuel voyait donc dans les différences de salaires l'origine de la détérioration des termes de l'échange et finalement celle de l'exploitation des pays de la périphérie du capitalisme par ceux du centre capitaliste.

---

<sup>5</sup> Cette thèse de la transformation de la valeur en prix de production a suscité un immense débat que nous ne traitons pas ici. La formulation la plus récente est de Vincent Laure van Bambeke, *La valeur du travail humain, Essai sur la refondation de l'expression monétaire de la valeur-travail*, L'Harmattan, 2021 Pour une présentation des controverses, voir Jean-Marie Harribey, « La théorie de la valeur-travail à nouveau reformulée par Vincent Laure van Bambeke », *Revue d'Histoire de la pensée économique*, n° 14, 2022-2, p. 285-299.

La conclusion politique que tirait Emmanuel était que les travailleurs du Nord bénéficiaient indirectement de l'exploitation que faisaient subir aux peuples du Sud les multinationales implantées là-bas, puisque leurs salaires leur permettaient d'acheter des biens de consommation produits à bas coût. Que n'avait dit Emmanuel ! Tous les marxistes de sa génération refusèrent sa thèse, non pas parce qu'elle aurait comporté une faille selon la théorie marxiste de la valeur – ce qui n'était pas le cas –, mais parce qu'elle mettait en question la solidarité internationale des travailleurs<sup>6</sup>. Seuls les économistes conscients des problèmes rencontrés par le tiers-monde retinrent la thèse de l'échange inégal. Samir Amin en fit même le cœur de sa réflexion sur le « développement inégal » du capitalisme entre centre et périphérie.

*Malgré l'échange inégal, un développement, mais dominé*

Si Emmanuel avait certainement raison sur l'élucidation théorique de l'échange inégal, il eut le tort d'en déduire que tout développement serait impossible pour les pays qui en étaient victimes. Pendant le dernier demi-siècle, nombre de pays autrefois qualifiés des « sous-développés » ont « émergé » et sont devenus des « pays en développement », à l'instar de la Chine, de l'Inde, ou du Brésil, pour ne parler que des « grands pays ». Est-ce à dire qu'ils ne seraient plus victimes d'un échange inégal ? La réponse doit être nuancée. Dans beaucoup de cas, les pays en développement ne sont plus uniquement pourvoyeurs de matières premières mais sont insérés dans la division internationale des chaînes de valeur, au point même d'être devenus pour certains des « ateliers du monde ». Toutefois, les conditions d'emploi de la main-d'œuvre restent encore très différentes d'un bout du monde à l'autre. Même si les conditions salariales commencent un peu à changer en Chine et ailleurs, les salaires et surtout les systèmes de protection sociale – quand ils existent – restent très inférieurs à ceux des pays développés. Bien que les grandes firmes implantées au Sud utilisent souvent des équipements productifs parmi les plus performants, globalement les conditions sociales de production maintiennent des écarts importants entre le Nord et le Sud.

Alors que les médias et les discours gouvernementaux occidentaux fustigent fréquemment la concurrence à laquelle se livreraient les pays à bas salaires – en omettant de rappeler que ces pratiques sont avant tout le fait des multinationales d'origine occidentale –, une étude récente, menée par Rémy Herrera, Zhiming Long, Zhixuan Feng et Banxi Li<sup>7</sup>, s'est penchée sur les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine, souvent présentées médiatiquement comme se déroulant au détriment des États-Unis. Depuis le début des années 1970, les échanges commerciaux des États-Unis avec la Chine sont déficitaires. La détérioration de la balance commerciale états-unienne exprimée en dollars courants s'est même accentuée. D'où l'ouverture d'une « guerre commerciale », revendiquée par l'administration états-unienne en 2018, qui a réduit le déficit de 419,5 milliards de dollars à 345,6 milliards en 2019. L'échange entre les deux pays est-il devenu un peu plus « égal » demandent les auteurs de l'étude ?

Ils examinent la question sous deux angles. D'abord, ils calculent le contenu en heures de travail des marchandises échangées. Sur les quarante dernières années, l'échange inégal au détriment de la Chine a beaucoup diminué, mais, en 2018, « 6,4 heures de travail chinois étaient encore échangés contre une heure de travail des États-Unis ». Ensuite, les auteurs utilisent une seconde méthode pour mettre en évidence le contenu de l'échange exprimé en valeur internationale et non plus en valeur interne à chaque pays. Le résultat issu de cette méthode confirme le premier, l'échange inégal profite aux États-Unis, même si « les États-Unis rencontrent de plus en plus de difficultés à conserver leur avantage et à sortir gagnants de

<sup>6</sup> Arghiri Emmanuel, *L'échange inégal*, op. cit. Son préfacier Charles Bettelheim lui en fit le reproche.

<sup>7</sup> Rémy Herrera, Zhiming Long, Zhixuan Feng et Banxi Li, « Qui perd gagne, La guerre commerciale sino-états-unienne en perspective », *Actuel Marx*, « Marxismes chinois », Paris, PUF, n° 73, 1<sup>er</sup> semestre 2023, p. 40-63.

cette compétition commerciale – et donc à supporter toutes les implications d’un libre-échange dont ils ont pourtant jadis défini les règles, largement à leur profit ».

La conclusion est donc sans appel : il existe bien un échange inégal sur le plan social en termes de valeur-travail au détriment des pays à bas salaires, ce que l’échange de valeurs monétaires ne peut pas faire apparaître. On peut émettre l’hypothèse que si cet échange inégal est vérifié entre le pays capitaliste le plus développé et le plus riche au monde et le pays émergent parvenu à la seconde place de la hiérarchie économique, l’inégalité de l’échange sera encore plus prononcée pour les pays du Sud n’ayant pas atteint, et de loin, la puissance chinoise. C’est ainsi qu’Emmanuel avait raison sur la nature de l’échange international, mais il avait mal anticipé que, malgré l’inégalité de l’échange qu’ils subissaient, les pays du Sud allaient amorcer un processus de développement économique. Celui-ci, né de l’approfondissement de la division internationale du travail organisée par les grandes firmes, se traduit par l’industrialisation rapide de beaucoup de ces pays, mais il reste dominé, extraverti et rarement en accord avec les besoins des populations. En quoi la crise écologique aujourd’hui avérée modifie-t-elle la situation des pays du Sud ?

### **L’échange inégal redoublé par la crise écologique**

La prise de conscience de la dégradation des écosystèmes et des menaces que les activités humaines menées par la logique de l’accumulation du capital font peser sur le vivant est déjà ancienne. Mais ce sont les rapports réguliers du GIEC (Groupe d’experts international sur l’évolution du climat) et de l’IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

#### *Une responsabilité inégale dans la dégradation écologique*

Au premier abord, la raréfaction des ressources, les pollutions de l’air, de l’eau, des sols, la déforestation, la fonte des glaciers, la montée des océans, leur acidification, etc., concernent tous les humains. Cependant, comme le disait ironiquement George Orwell dans *La ferme des animaux*, « tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d’autres », les habitants des pays pauvres et, particulièrement les pauvres des pays pauvres subissent plus que d’autres les effets de toutes ces dégradations, tout en étant bien moins responsables que les populations riches des pays riches.

Ainsi, les 10 % les plus riches dans le monde sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre, tandis que les 50 % les plus pauvres ne sont responsables que de 10 % de ces émissions. Un à un, tous les rapports internationaux du Programme des Nations unies pour le développement<sup>8</sup>, du Programme des Nations unies pour l’environnement<sup>9</sup> ou de la Banque mondiale<sup>10</sup>, établissent que les personnes pauvres dans les pays pauvres sont davantage exposées aux inondations, aux sécheresses, aux vagues de chaleur, à la désertification et à la montée des océans. Et elles sont plus vulnérables face aux conséquences du changement du climat ; parmi elles, les femmes courent encore plus de risques que les hommes<sup>11</sup>. Selon le GIEC, entre 3,3 et 3,6 milliards d’êtres humains sont d’ores et déjà dans cette situation de vulnérabilité. Les pays africains sont les premiers concernés, alors qu’ils

<sup>8</sup> PNUD, *Sortir de l’impasse, Repenser la coopération dans un monde polarisé*, Rapport sur le développement humain 2023-2024.

<sup>9</sup> PNUE, *Tenir les promesses*, Rapport annuel 2023.

<sup>10</sup> World Bank, *Finance for an Equitable Recovery*, World Development Report 2022 ; World Bank, World Happiness Report 2023.

<sup>11</sup> Balgis Osman-Elasha, « Les femmes... dans le contexte des changements climatiques », Chronique de l’ONU, 27 juin 2013, <https://urlz.fr/rzI9>.

représentent 17 % de la population mondiale et seulement 4 % des émissions de gaz à effet de serre. Les pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) ne sont responsables que de moins de 1 %. Autre exemple, dans le cadre des négociations du traité de libre-échange de l'Aléna entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, il n'a pas été tenu compte du fait que le maïs des États-Unis exporté vers le Mexique était produit sans tenir compte de ses coûts écologiques<sup>12</sup>.

### *La dette écologique*

Cette crise d'ordre écologique qui atteint en premier les pays du Sud, parce qu'ils sont les plus fragiles – ou plutôt parce qu'ils ont été les plus fragilisés – et qui est de ce fait simultanément une crise sociale, a justifié de forger le concept de « dette écologique ». Il désigne l'impact du prélèvement effectué depuis l'émergence du capitalisme par les pays colonisateurs en termes de matières premières, de ressources, d'espaces, sans parler de la mise en esclavage et à la mise au travail forcé des populations sous leur joug<sup>13</sup> (Bihr, 2018 ; Laurent, 2024), sachant que les dégradations écologiques ont de fortes conséquences humaines, particulièrement sur les femmes<sup>14</sup> (Petitbon, 2023).

Cette acception peut être lue comme la dette accumulée par la génération présente et les générations passées à l'égard des générations futures. Elle se présente donc avec une triple dimension, à la fois sociale, spatiale et temporelle. Ainsi, l'échange inégal, tel que défini plus haut au sens social par Emmanuel, peut être élargi en intégrant le fait que les biens exportés par le Sud sont produits « sans qu'il soit tenu compte ni des externalités locales générées par ces produits, ni de l'épuisement des ressources naturelles, et en échange de biens et de services provenant des régions plus riches. »<sup>15</sup> (Martinez-Alier, 2014, p. 474).

La dette écologique peut-elle avoir une traduction monétaire et financière ? S'il est possible, quoique avec difficultés si l'on remonte loin dans le temps, de mesurer certains prélèvements mesurés soit en quantités physiques, en « nature », ou certaines disparitions, soit en termes d'« émergie »<sup>16</sup>, il est moins aisé de les convertir monétairement, voire impossible. La raison essentielle est que la nature, les écosystèmes, les ressources n'ont pas de valeur économique intrinsèque, et *a fortiori* ils n'ont pas de prix de marché. Leur « valeur » d'usage ou de non-usage est d'ordre philosophique et politique, et de toute façon est incommensurable à ce qui ressort de l'économie<sup>17</sup>. On retrouve une bonne vieille leçon de l'économie politique : le temps nécessaire pour produire les marchandises souvent encore d'origine primaire exportées par le Sud est beaucoup plus long que celui nécessaire à la fabrication des biens industriels au Nord. Une observation voisine peut être faite au sujet des « passifs environnementaux » (c'est-à-dire des dégâts cumulés) résultant de l'exploitation de ressources dans les pays du Sud. Par exemple, un passif environnemental a été calculé en 2000 à propos de l'extraction de pétrole dans la province de Neuquén en Argentine : il s'élevait à un milliard de dollars<sup>18</sup> (Martinez-Alier, 2014, p. 482). Évidemment, cela ne peut être qu'une

<sup>12</sup> Joan Martinez-Alier, « Distributional Obstacles to International Environmental Policy : The Failures at Rio and Prospects after Rio », *Environmental Values* 2, n° 2, 1993, p. 97-124.

<sup>13</sup> Alain Bihr, *Le Premier Âge du capitalisme, 1415-1763*, Syllepse, 2018 ; Sylvie Laurent, *Capital et race*, Seuil, 2024.

<sup>14</sup> Fanny Petitbon, « Entretien avec Focus2030 », *Actualités*, 8 mars 2023.

<sup>15</sup> Joan Martinez-Alier, *L'Écologisme des pauvres*, Institut Veblen, Les Petits Matins, 2014, p. 474.

<sup>16</sup> L'émergie désigne l'énergie d'un type particulier incorporée dans un bien ou un service et ramenée à l'énergie solaire. Voir Howard T. Odum and Jan E. Arding, « Emergy Analysis of Shrimp Mariculture in Ecuador », March 1991.

<sup>17</sup> Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable*, Les Liens qui libèrent, 2013. *En quête de valeur(s)*, Éd. du Croquant, 2024.

<sup>18</sup> Joan Martinez-Alier, *L'écologisme des pauvres*, Institut Veblen, Les Petits matins, 2014. p. 484.

approximation provenant d'une évaluation des coûts de restauration en termes de travail humain.

### *La dette écologique peut-elle être compensée monétairement ?*

Malgré l'impossibilité d'évaluer monétairement la dette écologique, est-il possible d'envisager une compensation qui amoindrisse la dépendance des pays du Sud et qui leur permette de faire face au dérèglement climatique ? L'économiste Esther Duflo<sup>19</sup> a proposé de répondre à cette question en évaluant le coût d'une vie humaine perdue à cause d'une tonne de carbone émise : selon les experts, « l'effet de chaque tonne de carbone sur la mortalité future [serait de] 47 euros » ; la dette « climatique » des États-Unis et de l'Europe serait ainsi de 485 milliards d'euros. On imagine facilement l'acrobatie de ce calcul qui suppose de donner une valeur monétaire à une année de vie humaine à la hauteur du revenu annuel qu'aurait perçu une personne. Quelle personne ? Un smicard ou un dirigeant actionnaire ? Et puis, la vie peut-elle être réduite au revenu ?<sup>20</sup>

Il faut aussi faire état des velléités exprimées lors des dernières réunions des COP climat. L'idée d'un « Fonds vert pour le climat » avait été émise lors de la COP 15 à Copenhague en 2009. Elle avait quasiment fait long feu. Aussi, lors de la COP 27 en Egypte en 2022, il fut décidé de créer un « Fonds pour pertes et dommages » causés aux pays pauvres par deux siècles d'industrialisation des pays riches : 100 milliards de dollars par an devaient être alloués par ces derniers. En 2023, lors de la COP 28 au Qatar, seulement 661 millions avaient été promis par une douzaine d'États et l'Union européenne<sup>21</sup> (Oxfam, 2023). Mais la plupart de ses sommes sont promises sous forme de prêts et non pas de dons : sur les années 2019 et 2020, 65 % sont des prêts, dont 31 % non concessionnels<sup>22</sup>. On est bien loin d'un remboursement d'une dette écologique.

Le plus grave c'est que ce non-remboursement de la dette écologique envers les pays pauvres se transforme en un mécanisme de formation d'une dette financière supplémentaire ! En 1996, les pays du Sud consacraient 3,7 % de leur PIB à rembourser leur dette, cette part est montée aujourd'hui à 7,6 % ; elle a donc plus que doublé, à cause des mécanismes d'assujettissement à la dette instaurés par les grandes institutions financières internationales. « La crise de la dette du Sud n'est plus un risque, mais une réalité très tangible. L'augmentation des paiements de la dette paralyse la capacité des gouvernements à fournir des services publics essentiels et à lutter contre la crise climatique. Le service de la dette, y compris les paiements de la dette intérieure et extérieure, absorbe en moyenne 38 % des recettes budgétaires et 30 % des dépenses dans l'ensemble des pays du Sud. En Afrique, ces chiffres atteignent 54 % des recettes et 40 % des dépenses, selon un rapport de Debt Service Watch. »<sup>23</sup>.

Les pays du Sud auraient-ils les moyens de se désendetter ? Les mécanismes du système monétaire international les en empêcheraient. En effet, au vu de la période 1970-2022, le différentiel entre les rendements des actifs étrangers possédés par les pays du Sud et le coût de leur endettement (c'est-à-dire de leur passif) vis-à-vis de l'étranger s'est beaucoup dégradé relativement au même différentiel des pays riches. Ceci est particulièrement vrai par rapport à un pays comme les États-Unis qui bénéficient d'un « privilège mondial » car la plupart des titres de dette sont libellés en dollars<sup>24</sup>.

<sup>19</sup> Esther Duflo, « Offrons une compensation aux pays pauvres, menacés par le changement climatique », *Le Monde*, 18 avril 2024.

<sup>20</sup> Jean-Marie Harribey, *En quête de valeur(s)*, *op. cit.*

<sup>21</sup> Oxfam France, « Les vrais chiffres des financements climatiques », 5 juin 2023.

<sup>22</sup> Les prêts dits concessionnels sont effectués à des conditions plus avantageuses que celles du marché.

<sup>23</sup> Iolanda Fresnillo, « La justice de la dette en 2024 : défis et perspectives dans une crise de la dette généralisée », Plateforme française Dette et développement, 29 février 2024.

<sup>24</sup> Gaston Nievas and Alice Sodano, « Has the US Exorbitant Privilege Become a Rich World Privilege ? Rates

Autrement dit, dette sociale + dette écologique + dette financière aggravée, telle est l'équation de l'échange inégal moderne.

Lors de l'ouverture de la COP 28, plusieurs ONG ont réitéré leur demande d'annulation de la dette des pays pauvres. Demande qui fut rejetée au profit d'une suspension temporaire de remboursement en cas de catastrophe climatique ou bien d'un « échange dette contre nature », consistant à négocier une décote de la dette auprès des créanciers pour ensuite en faire racheter une partie par des ONG à ces mêmes créanciers qui réinvestiraient ces sommes dans des projets écologiquement soutenables. C'est vraiment faire une confiance aveugle dans la capacité du capitalisme financier à construire des mécanismes équitables. Une taxation mondiale du carbone émis serait-elle d'un meilleur secours ?<sup>25</sup> Elle pourrait l'être si, parallèlement, les structures productives et les chaînes de valeur étaient radicalement transformées. Mais ne serait-ce pas se projeter dans un après-capitalisme ?

### 3. Un Sud global hétérogène

Finalement, ce n'est pas le moindre paradoxe de l'échange marchand capitaliste fondé sur une égalité des valeurs monétaires échangées que de se réaliser concrètement de façon inégale par le travail qui est contenu dans les marchandises circulant dans le monde global. Cette inégalité n'est cependant qu'une part des charges et des dommages pesant sur les pays du Sud. En effet, le modèle de développement productiviste engendré par la logique de l'accumulation infinie du capital a conduit à une domination économique, politique et culturelle du centre capitaliste sur sa périphérie, dont les formes, coloniale, impériale, néocoloniale, etc., se sont renouvelées au cours du temps, mais pour en assurer la perpétuation. La perpétuation et aussi l'extension à une dimension nouvelle : la crise écologique est payée au prix fort par les populations les plus pauvres au monde. Le capitalisme, qui « épuise en même temps des deux sources d'où jaillit toute richesse : *La terre et le travailleur* » (Marx, *Le Capital*, Livre I), aggrave par sa crise globale les conditions actuelles des échanges.

Aussi peut-on s'interroger en terminant sur la pertinence du concept de Sud global. D'un côté, il y a indéniablement un fossé entre les grands pays capitalistes développés (en Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon, Australie, Nouvelle Zélande) et l'ensemble des autres pays. Mais ce dernier ensemble n'est ni uniforme par la taille des pays qui le composent, ni homogène par leur structure socio-économique et politique interne. Les pays qu'on appelle émergents (Chine, Inde, Brésil...) ne présentent pas les mêmes difficultés que les pays dits « moins avancés » ou que les « pays pauvres très endettés » et ils possèdent des capacités plus importantes à maints égards. L'échange inégal, dans sa pluralité de formes, ne pèse pas de la même façon sur les uns et les autres. Si l'échange inégal dans son premier sens social se vérifie encore pour la plupart des pays du Sud, même à un degré moindre pour les émergents, l'échange inégal au sens écologique est d'autant plus redoutable que la situation de pauvreté est extrême. La globalisation est celle du capital, ce n'est pas celle des droits et des conditions de vie. Aussi, la globalité du Sud doit être fortement nuancée, dès lors que le monde réel est tout autant en voie de désintégration que de globalisation. Et, plutôt que de voir la chose de manière statique, il convient sans doute de la représenter en dynamique : le capitalisme possède ce caractère de modifier en permanence le rapport des forces tant économiquement que politiquement et géopolitiquement. C'est peut-être en cela que l'espoir de bâtir un monde un peu moins inégal reste ouvert. Contre les deux dimensions de l'échange

---

of Return and Foreign Assets from a Global Perspective, 1970-2022 », World InequalityLab, WP N°2024/14.

<sup>25</sup> Christian de Perthuis, « Il faut une taxe carbone mondiale dont le produit serait redistribué aux pays pauvres », *Le Monde*, 30 avril 2024.

inégal, sociale et écologique, l'instauration d'un droit du travail protecteur et d'une protection sociale élevée là où ils font défaut, et une diminution drastique de l'empreinte écologique là où elle est la plus haute, seraient des pas importants vers une double révolution, sociale et écologique.

## L'HEURE DU SUD

Les relations internationales semblent parfois soumises à un cycle éternel. Pourtant, cette illusion de répétition peut nous égarer et nous tromper. Référence devenue incontournable, la série *Le Monde d'après* vise à dénoncer ces raccourcis faciles et à débusquer ce qui est vraiment nouveau, afin de mieux nous y adapter et d'y répondre avec efficacité.

Cette nouvelle édition explore le concept jadis appelé le « Tiers-monde », désormais connu sous le nom de « Sud global ». Ce changement de terminologie ne traduit pas seulement une évolution linguistique, mais aussi une transformation profonde dans notre compréhension du monde, marquée par une ligne de fracture entre l'Occident et les pays du Sud. Bien qu'utilisé depuis plus de cinquante ans, ce terme reste sujet à débat et à contestation. L'objectif de cette édition est de clarifier les enjeux liés à son utilisation afin de déterminer dans quelle mesure il peut être employé de manière pertinente et efficace dans le discours politique contemporain.

Dirigé par Bertrand Badie et Dominique Vidal.

Avec les contributions de : Cécilia Baeza Rodríguez, Niagalé Bagayoko, Akram Belkaid, Sophie Boisseau du Rocher, Martine Bulard, Frédéric Charillon, Olivier Da Lage, Joan Deas, Nicolas Dot-Pouillard, François Ermenwein, Philip S. Golub, Alain Gresh, Pierre Grosser, Jean-Marie Hambey, Ahmet Insel, Pierre Micheletti, Carlos Milani, Foliashadé Soulé-Kohndou, Olivier Zajec.

LES  
LIENS QUI  
LIBÈRENT



ISBN 979-10-209-2355-4 / DÉP. LÉG. : OCT. 2024 / 22 € TTC France

